



Ministère de l'Agriculture, des
Ressources Naturelles et du
Développement Rural (MARNDR)

TERMES DE REFERENCE CONSULTANT

Projet : Etude pour la promotion d'actions de renforcement de l'agriculture familiale et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Prestation de services de consultation en vue d'assister techniquement l'action de coopération visant à la structuration d'un projet pilote d'acquisition de produits d'agriculture familiale haïtienne pour des programmes de cantines scolaires dans le cadre de l'Avenant Complémentaire, convenu entre le Gouvernement de la République Fédérative du Brésil et IICA, dans le cadre de la Mise en oeuvre d'un Partenariat Triangulaire de Coopération Sud-Sud, en 2009.

2. JUSTIFICATIF

2.1. Contexte:

Le Gouvernement de la République Fédérative du Brésil et le Gouvernement de la République d'Haïti ont signé, en mai 2008, un Accord de Coopération pour l'Elaboration et la Mise en place d'un Programme Stratégique de Coopération Technique pour la Période 2008-2010 dans les domaines de la Sécurité Alimentaire et d'Agriculture. L'objectif général du Programme Stratégique de Coopération est de contribuer à l'amélioration du niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de promouvoir le développement rural durable en Haïti.

En effet, la grande majorité de la population pauvre en Haïti (74%) vit en milieu rural. Sur 100 personnes affirmant ne pas pouvoir satisfaire leurs besoins alimentaires dans le pays, 77 se trouvent en milieu rural, 9 dans la zone métropolitaine et 14 dans les autres villes. Selon des informations provenant de la Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire d'Haïti, la population la plus vulnérable à l'insécurité alimentaire, représente près de 2,5 millions d'individus, tendance revue à la hausse. La situation actuelle d'insécurité alimentaire dans le pays implique trois aspects fondamentaux: la disponibilité (production interne), l'accès et l'utilisation des aliments. Les problèmes de disponibilité et d'accès coexistent dans un contexte où plus de 50% de la population vit avec environ U\$ 1 par jour et 55% des aliments consommés sur le marché interne sont importés avec 5% provenant de l'aide alimentaire et seulement 40% de la production locale.

Malgré ces problèmes, l'agriculture est une source extrêmement importante pour l'économie haïtienne. Elle représente environ 25% du Produit Intérieur Brut (PIB)¹, occupant environ 70% de la population économiquement active. Cette agriculture est essentiellement familiale. Il y a environ 800 mille propriétaires de terres dont, selon l'IICA, environ 70% cultivent moins d'un quart d'hectare et 90%, moins d'un hectare. Ce type de gestion se traduit par une exploitation excessive de la fertilité naturelle du sol et en une dégradation accélérée des ressources naturelles. Par conséquent, dans les dernières dix années, une diminution de la productivité, de la production et de l'exportation agricole a été enregistrée dans le pays. La rentabilité de l'agriculture est très faible, elle est estimée à environ US\$ 150.00 par agriculteur/an.

Le Gouvernement haïtien considère comme étant prioritaire pour le pays, la reprise de la production agricole nationale et la diminution des indices d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans ce sens, il met en valeur le développement de technologies de production pour les cultures de maïs, de haricot, de riz et de manioc, ainsi que les zones prioritaires d'action de la Coopération: la partie est du Département de Nippes, centrée à la Commune de *Fond-des-Nègres* et la partie ouest du Département de l'Ouest, située dans la péninsule de Petit-Goâve.

Cet accord pourra aussi profiter d'une stratégie intersectorielle de production agricole durable, du renforcement de l'agriculture familiale et de l'acquisition locale d'aliments pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, alliée à la promotion et à la protection sociale.

Dans ce sens, cette consultation se propose d'encourager la quête d'alternatives de politiques publiques capables de stimuler l'inclusion sociale et le combat à la pauvreté, particulièrement dans le milieu rural, en mettant l'accent sur: (i) la formation de vulgarisateurs ruraux, (ii) l'encouragement à la production familiale, en particulier celle reposant sur une base écologique, et (iii) l'acquisition d'une partie de la production d'aliments et donation simultanée aux programmes publics promouvant la sécurité alimentaire et nutritionnelle de groupes vulnérables.

Pour atteindre ces objectifs, deux lignes d'action complémentaires seront développées:

a) Appui technique à la structuration d'un programme public de formation des vulgarisateurs ruraux haïtiens, ayant comme principe l'adoption d'une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire de façon à stimuler l'utilisation de nouvelles approches méthodologiques participatives² qui renforcent le tissu social local. Pour cela, le Ministère du Développement Agricole (MDA) au Brésil va mettre à disposition son expérience dans la formation de vulgarisateurs dans le cadre de la Politique Nationale d'Assistance Technique et Vulgarisation Rurale (PNATER), concentrée sur une approche reposant sur une base agro-écologique et sur l'utilisation de méthodologies participatives.

b) Construction conjointe d'une expérience-pilote d'achats publics locaux de produits de l'agriculture familiale haïtienne. A travers cette expérience on espère, d'un côté, encourager la commercialisation institutionnelle d'une partie de l'excédent de la production de l'agriculture familiale locale et, de l'autre, garantir l'approvisionnement alimentaire aux populations en situation de vulnérabilité par le biais de programmes sociaux développés par le gouvernement haïtien. C'est en se basant sur cette action que seront utilisées les expériences du Ministère du Développement Social (MDS), de la Compagnie Nationale d'Approvisionnement (CONAB) dans le Programme d'Acquisition d'Aliments (PAA), adopté par le Gouvernement brésilien qui consiste en une modalité d'achat avec donation simultanée, associée à la formation de techniciens des organisations gouvernementales et de la société civile engagés dans l'agriculture familiale du MDA.

¹ Haiti: Political Unrest Could Challenge Daily Food Supply. Março de 2004. http://www.fas.usda.gov/pecad2/highlights/2004/03/haiti_update_0204/index.htm

² Méthode Participative: des pratiques d'extension rurale qui incluent les communautés en tant que partie constituante des équipes lors des travaux et en tant que partenaires dans les discussions et les évaluations des actions développées. Manual da Metodologia Pesa: Uma abordagem participativa. 1999.

Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la première ligne d'action et ses activités seront développées dans la Commune de *Fonds-des-Nègres*, siège du Département qui abrite l'un des trois plus grands marchés agricoles du pays, doté d'une riche diversité au niveau des cultures locales.

La promotion de l'agriculture familiale se fera par un support technique pour la structuration d'un programme permanent d'assistance technique et de vulgarisation rurale, associé en premier lieu à l'Unité de Démonstration et de Validation de Technologies Agricoles devant être implantée dans le Département de Nippes, afin de répondre aux besoins des zones pilotes de production, et par la formation de techniciens et de leaders locaux en Technologies adéquates à la production, gestion, commercialisation, formation de réseaux et d'expériences d'association/organisation.

La consultation permettra également la construction d'une méthode de mise en oeuvre, à partir de 2011, d'un modèle expérimental d'achat public de produits de l'agriculture familiale pour stimuler la production locale. L'objectif sera, d'un côté, d'encourager la commercialisation de l'excédent de la production agricole et, de l'autre, l'approvisionnement alimentaire aux populations en situation de vulnérabilité.

Le montage institutionnel et l'exécution de l'expérience-pilote à *Fond-des-Nègres* pourront servir de base à la création d'un système de régulation d'un modèle opérationnel de politique publique du Gouvernement d'Haïti dans le secteur d'achats publics de produits de l'agriculture familiale pour des actions de sécurité alimentaire dans le pays.

2.2. Cadre de la consultation:

Cette consultation va contribuer à atteindre l'objectif spécifique 1: Renforcer et stimuler le développement de la production locale pour la commercialisation de produits agricoles par le biais de programmes d'achats locaux.

3. OBJECTIF GENERAL

Fournir une assistance technique pour le développement d'une expérience pilote d'achats locaux des produits de l'agriculture familiale pour les besoins des programmes d'alimentation scolaire à *Fond-des-Nègres*.

4. OBJECTIFS SPECIFIQUES

a) Organiser les informations primaires à partir d'expériences pratiques d'achats des produits de l'agriculture familiale qui se développent en Haïti.

b) Fournir une assistance technique en vue de la réalisation d'un diagnostic participatif des organisations et des institutions à fort potentiel d'action en tant que producteurs et bénéficiaires des aliments dans la commune de *Fond-des-Nègres*;

c) Organiser l'information sur les expériences d'assistance technique et de vulgarisation en milieu rural (ATER) en cours dans les bureaux associés à la Direction Départementale Agricole de Nippes (DDA/Nippes).

5. RESULTATS

Résultat 1. Document contenant le plan de travail pour le développement de la consultation;

Résultat 2. Rapport sur les visites menées au niveau des expériences d'achats locaux développées en Haïti.

Résultat 3. Rapport sur les visites effectuées auprès des associations de producteurs de la région de Fonds-des-Nègres.

Résultat 4. Rapport sur les visites effectuées auprès des bureaux ATER existant dans la région de Fond-des-Nègres.

Résultat 5. Rapport sur les visites effectuées auprès des écoles de la région de Fond-des-Nègres.

6. STRATEGIE D'ACTION

Tout d'abord, le(s) consultant(s) va/vont passer par une formation dispensée par les institutions brésiliennes partenaires engagées dans le projet (CONAB, MDA, MDS, ABC, IICA). Après cette formation, le consultant sera à même d'élaborer un plan de travail pour le développement des activités en Haïti.

Le (la) consultant (e) Haïtien (ne) fournira des conseils techniques aux consultants brésiliens et développera avec eux la méthode de diagnostic la mieux adaptée à la réalité haïtienne. Les informations recueillies pendant les visites sur le terrain avec les organisations d'agriculteurs familiaux et les écoles de Fond-des-Nègres seront systématisées.

Afin d'obtenir des informations pour construire une proposition d'ATER, on procédera à la systématisation de l'information primaire des expériences d'assistance technique et de vulgarisation rurale (ATER) visitées et en cours d'élaboration dans cinq bureaux rattachés à la DDA de Nippes: Paillan, Anse-à-Veau, Baradères, L'Asile, Petite Rivière-de-Nippes.

À la fin des travaux, toutes les informations recueillies en Haïti devront être systématisées et organisées de manière à ce que les consultants brésiliens puissent structurer l'élaboration d'instruments pour les achats locaux de denrées alimentaires provenant de l'agriculture familiale. Il s'agit également d'identifier, et cela de façon fiable, les éléments nécessaires à la mise en place d'une expérience pilote d'achats locaux avec donation simultanée à Fond-des-Nègres.

7. DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation sera de six (6) mois.

8. CHRONOGRAMME D'EXECUTION ET DE DUREE DE LA CONSULTATION

Le calendrier prévisionnel d'obtention des résultats est le suivant :

RESULTAT	1	2	3	4	5	6
Résultat 1. Document contenant un plan de travail pour le développement des activités de la consultation.	X					
Résultat 2. Rapport sur les visites menées au niveau des expériences d'achat local développées en Haïti.		X	X			
Résultat 3. Rapport sur les visites effectuées auprès des associations de producteurs de la région de Fond-des-Nègres.			X	X		
Résultat 4. Rapport sur les visites effectuées auprès des Bureaux ATER existant dans la région de Fond-des-Nègres.				X	X	
Résultat 5. Rapport sur les visites effectuées auprès des Ecoles de la région de Fond-des-Nègres.						X

9. INTRANTS

Il faudrait, afin de pouvoir réaliser la consultation que l'ABC fournisse des informations portant sur les per diems et les billets d'avion pour les déplacements du consultant et, éventuellement, celles relevant du domaine de l'IICA, du MDS, du MDA et de la CONAB, qui travaillent sur ce projet en partenariat avec l'ABC.

10. QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

- a) Etre un spécialiste diplômé en sciences agronomiques, Agro-économie ou sciences sociales
- b) Avoir un minimum de trois (3) ans d'expérience affirmée en agriculture familiale et développement rural, de préférence en assistance technique et vulgarisation rurale en Haïti;
- c) Maîtriser à la fois le français et le créole. Notion de portugais ou d'espagnol souhaitable.

11. METHODE DE SELECTION

La sélection sera réalisée en 2 phases par un comité spécialement formé pour cette fin:

Phase 1: Analyse curriculaire pour évaluation de la formation et de l'expérience professionnelle;

Phase 2: Entrevue pour évaluation des connaissances et informations complémentaires.

12. LIEU DE LA CONSULTATION

La consultation aura lieu à **Port-au-Prince, Haïti, en incluant des déplacements en milieu rural**. Comme point de départ, le consultant devra suivre une formation de deux semaines qui sera conduite par les institutions brésiliennes impliquées dans le projet.

13. RESPONSABILITE DE LA SUPERVISION DE LA CONSULTATION

Représentant de l'IICA Haïti, Alfredo Mena, et Ministre Marco Farani, Directeur de l'ABC, ou bien leur représentant officiellement désigné.

14. COÛT TOTAL

Les honoraires de consultation s'élèveront à US\$ 12.000,00 (douze mille dollars), auxquels s'ajouteront les coûts liés aux per diems (lors des déplacements en milieu rural) et les billets d'avion nationaux et internationaux.

15. FORME DE PAIEMENT ET APPROBATION DES PRODUITS

Les honoraires de consultation estimés à une valeur de US\$ 12.000,00 seront payés moyennant la remise des produits cités dans l'item 5, dûment approuvés par les responsables de la surveillance des activités de consultation, comme suit:

Résultat 1: 15% de la valeur totale, soit, US\$ 1.800,00 30 jours après la signature du contrat.

Résultat 2: 30% de la valeur totale, soit, US\$ 3.600,00 jusqu'à 90 jours après la signature du contrat.

Résultat 3: 15% de la valeur totale, soit, US\$ 1.800,00 jusqu'à 120 jours après la signature du contrat.

Résultat 4: 15% de la valeur totale, soit, US\$ 1.800,00 jusqu'à 150 jours après la signature du contrat.

Résultat 5: 25% de la valeur totale, soit, US\$ 3.000,00 jusqu'à 180 jours après la signature du contrat.

16. RESSOURCES FINANCIÈRES

Les fonds en vue de la réalisation de cette consultation proviendront du Projet « Etude pour la promotion d'actions de renforcement de l'agriculture familiale et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ».